

Votations**Il reste 6 bureaux de vote depuis début 2013**

Les électrices et électeurs lausannois sont invités à prendre leurs précautions avant de se rendre dans un bureau de vote ce dimanche 3 mars. Pour la première fois, sur 14 bureaux de vote, seuls six seront encore ouverts. Plus de dix ans après la généralisation du vote par correspondance, la fréquentation des bureaux a fortement diminué. Pour cette raison, la Municipalité a définitivement fermé huit d'entre eux.

Depuis quelques années, le taux de fréquentation annuel des bureaux de vote se situe autour de 2,35%, avec même une chute à 1,55% lors d'un scrutin.

A ce titre, la Municipalité a décidé de fermer huit bureaux de vote : Boisy, Eglantine, Mon-Repos, Montoie, Ouchy, Pontaise, Prélaz et Sallaz-Vennes. Les critères retenus par la Municipalité ont été déterminés par le taux de fréquentation des bureaux, mais également pour des raisons de situation géographique et de dessertes en transports publics. A compter du 1^{er} janvier 2013, les six bureaux suivants sont maintenus : Hôtel de Ville, Gare, Chailly, Cour, Beaulieu et Vers-chez-les-Blanc.

En comparaison avec d'autres villes suisses telles que Bâle ou Berne, Lausanne fait bonne figure en matière d'offre de bureaux de vote, en sachant que Bâle en compte trois et Berne six. Ailleurs dans le canton de Vaud, hormis trois villes qui ouvrent encore deux bureaux, toutes les autres n'en disposent plus que d'un.

Lors du scrutin du 3 mars et pour tous les suivants, la boîte aux lettres de la place de la Louve reste accessible 24 heures sur 24, jusqu'à la dernière levée à 11h chaque dimanche de scrutin. Enfin, les heures d'ouverture des six bureaux de vote ne changent pas : toujours de 9h30 à 11h.

Administration générale et culture

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- **Daniel Brélaz, syndic de Lausanne, tél. 021 315 22 00**
- **Christian Zutter, secrétaire municipal, tél. 021 315 22 10**

Sur internet : www.lausanne.ch/votations

Lausanne, le 26 février 2013